

Autorité compétente :
Le maire au nom de la commune

**Commune de TRANS-EN-
PROVENCE**

**Hôtel de ville
25, avenue de la gare
83720 TRANS EN
PROVENCE**

Service Instructeur : 27.05.25
Communauté d'Agglomération Dracénoise

Affaire suivie par :
LE GAL Julie 04 83 08 30 57 -
julie.legal@dracenie.com
Jours de réception : tous les jours sur
rendez-vous

**COMMUNE DE TRANS-EN-
PROVENCE**

Numéro de dossier : DP 083 141 25 00081
(à rappeler dans toute correspondance)

Déposé le : 16/05/2025

Adresse des travaux : 1088 Chemin des Bois Routs

**Destinataire :
Monsieur Kurt Suleyman
1088 chemin des bois routs**

83720 TRANS EN PROVENCE

OBJET : RETRAIT AVANT DECISION

Monsieur,

Par lettre en date du 26/05/2025, vous me demandez de procéder à l'annulation de votre demande de Déclaration préalable, enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus, et qui est actuellement en cours d'instruction.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre demande est donc annulée.

Je vous fais retour des exemplaires du dossier en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

TRANS-EN-PROVENCE, le 27/05/2025

Le Maire,



Alain CAYMARIS

AFFICHÉ EN MAIRIE LE : 02 JUIN 2025
TRANSMIS EN PREFECTURE LE : 06 JUIN 2025

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.